



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du lundi 22 octobre 2018, 19 h à Espoey

Présents : Marie-Antoinette BANOS, Philippe BANOS, Denis BOISSIÈRE, Monique FARION, Élisabeth LABAT, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS SOENEN, Joëlle LE LAY, Colette RIDOU, Anne-Marie SOUBIELLE.

Excusés et représentés : Henri BOUCARET représenté par Hervé LATKOWSKI, Jean-Claude COLORADO représenté par Anne-Marie SOUBIELLE, Lucienne MONGE représentée par Colette RIDOU, Dominique ROSSIER représenté par Marie-Antoinette BANOS, Danielle ROUSSEL représentée par Élisabeth LABAT, Jean-Louis REY représenté par Philippe BANOS.

Ordre du Jour :

- I. Préparation de l'assemblée générale ordinaire (AGO) du 17 novembre 2018**
- II. Présentation du budget de l'association**
- III. Informations**
 1. Site internet
 2. Commission relation avec le Parc national des Pyrénées (PNP)
 3. Programme hiver 2018/printemps 2019
 4. Mobilisation des bénévoles
 5. Les APNP dans la Cité des Pyrénées
- IV. Indicateurs de suivi de la vie de l'association**
- V. Questions diverses**

Ouverture de la séance à 19 h

16 votants

Le compte-rendu du conseil d'administration (CA) du 24 septembre 2018 a été approuvé par 13 votes pour. 3 représentés au CA n'ont pas voté.

I. Préparation de l'assemblée générale ordinaire (AGO) du samedi 17 novembre 2018

Situation des membres du CA

Henri BOUCARET, Monique FARION, Dominique ROSSIER et Danielle ROUSSEL seront démissionnaires au jour de l'AGO. Chantal OHAYON et Nicole PUECHAL avaient déjà quitté le CA.

Philippe BANOS, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURENS SOENEN, Joëlle LE LAY et Lucienne MONGE sont en fin de mandat.

11 postes sont donc à pourvoir.

Candidatures

Date limite de dépôt des candidatures au CA : le lundi 12 novembre à minuit, dernier délai.

Dans le cas où moins de 18 candidatures sont présentées dans les délais, il sera fait un appel à candidatures lors de l'AGO.

Dans le cas de 18 candidatures ou moins, il paraît inutile de procéder à un vote et à une comparaison des scores obtenus par chacun.

**Vote pour l'élection automatique des candidats s'ils sont 18 ou moins :
Pour à l'unanimité.**

Durée de l'AGO

Le CA décide de réduire la durée de l'AGO à 2 heures, comme l'année dernière, en ne présentant pas oralement les comptes rendus des commissions qui seront disponibles sur le site.

Intervention du Parc national des Pyrénées : Marc TISSEIRE, pourrait être présent. Il ne sera pas donné de temps pour d'autres intervenants extérieurs.

Gardien du temps : Hervé LATAKOWSKI.

Présentation des candidats : 1 minute par candidat, ordre de passage tiré au sort préalablement.

Soirée après l'AGO

Apéritif offert par l'association, puis buffet froid élaboré grâce à la gentillesse et aux talents des adhérents.

II. Présentation du budget de l'association

L'activité 2017/2018 est supérieure à celle de 2016/2017.

Les 3 tableaux financiers arrêtés au 31 août 2018 sont présentés :

Le 1^{er} concerne les 2 exercices et comparaison avec le prévisionnel.

Le 2^e représente le bilan de l'association (situation du patrimoine).

Le 3^e concerne le budget prévisionnel.

**Vote pour l'approbation des comptes financiers 2017/2018 et du budget prévisionnel 2018/2019 tels qu'ils seront présentés à l'AGO :
Pour à l'unanimité.**

III. Projet de séjour à Madère

Les séjours en dehors de la France et des pays limitrophes doivent faire l'objet d'une autorisation du conseil d'administration.

L'aéroport de Pau développe des vols low cost. Tina et Philippe Banos ont expérimenté un séjour à Madère et souhaitent proposer aux adhérents de l'association un séjour de randonnées entre montagne et mer.

**Vote pour l'approbation d'inscrire au programme hiver-printemps 2019 le séjour à Madère
Pour à l'unanimité.**

IV. Informations

1. Site internet

Un problème au niveau de l'hébergeur du site a créé de nombreux dysfonctionnements et pertes de données. Grâce à des bénévoles qui se sont très fortement investis, l'impact a été faible pour les adhérents qui ont fait montre majoritairement de bienveillance.

2. Programme hiver 2018/printemps 2019

Au regard des retards pris sur le traitement des données informatisées et des délais incompressibles de l'imprimeur le programme format papier ne sera peut-être pas disponible pour le jour de l'AGO ; en revanche, il sera disponible en ligne et dans les permanences.

3. Commission relations avec le Parc national des Pyrénées (PNP)

Une réunion a eu lieu vendredi 19 octobre : le compte-rendu est présenté. Il est disponible sur le site.

4. Mobilisation de bénévoles

Comme chaque année, il va être fait appel à bénévoles pour animer la vie de l'association. Les commissions ont connu un fort déficit de mobilisation. Un effort de repérage des personnes en situation d'intégrer les bénévoles actifs va être conduit.

5. Les APNP dans la Cité des Pyrénées

Une réunion de la commission animations culturelles montagne se tient le mardi 23 octobre à la Cité des Pyrénées, pour les activités à programmer en 2019. La séance inaugurale sur le thème du Pyrénéisme pourrait être animée par Patrice de BELLEFON.

Jean-Louis REY a parlé, en réunion préparatoire, de 2 séances vidéo sur le Vignemale, LISTER versus PRINCE DE LA MOSKOVA puis RUSSEL. Il serait intéressant d'envisager une seconde conférence sur le pyrénéisme aujourd'hui, si la 1^{ère} est entièrement consacrée à l'histoire du pyrénéisme.

En l'absence du calendrier des conférences sur le Pyrénéisme, il sera tenu compte des priorités de la Maison de la Montagne.

V. Indicateurs de suivi de la vie de l'association

514 adhérents (606 à la même période en 2017) soit une baisse de 15%.

65 nouveaux adhérents (105 en 2017) soit une baisse de 38 %.

242 non renouvellements (172 en 2017) soit une augmentation de 29 %.

La permanence Île-de-France a fait part des départs d'adhérents pour cause de santé.

À Pau, Catherine LAURENS SOENEN et Anne-Marie SOUBIELLE vont appeler les adhérents non renouvelés.

À Tarbes, Hervé LATKOWSKI et Monique FARION organiseront les appels avec d'autres bénévoles.

VI. Questions diverses

Vente de programmes aux adhérents qui ont payé par carte et n'ont pas coché la case programmes

Le secrétariat administratif a déjà reçu des demandes de modification. Un nombre restreint d'exemplaires sera mis à disposition des permanences.

Toute personne qui souhaite un programme devra s'acquitter de 4 € de préférence par chèque.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le samedi 17 novembre 2018 à TARBES, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

La réunion se termine à 21 h 25.

La Présidente

La Secrétaire

Marie Antoinette BANOS

Joëlle LE LAY